Service de francisation

Apprendre le français à PROMIS pour faciliter votre intégration ! Les cours sont gratuits et le certificat qui vous sera délivré est valide pour la demande de citoyenneté.

PROMIS

promis.qc.ca

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Être né à l'extérieur du Canada
- Avoir un statut d'immigration approuvé par le MIFI (les visiteurs ne sont pas admissibles)

À PROPOS DES COURS

Nos cours de français de niveaux débutant, intermédiaire et avancé sont offerts à temps partiel, pendant 11 semaines, le matin, l'après-midi ou le soir. Les inscriptions sont ouvertes durant toute l'année. Certains cours sont offerts le samedi.

Pour en savoir plus, appelez-nous ou consultez notre site web!

promis.qc.ca

(514) 345-1615

3333, chemin de
la Côte Ste-Catherine
Montréal (Québec)
H3T 1C8

Suivez-nous sur Facebook

@promisimmigration

Immigration, Francisation et Intégration
Québec